

09 nov 2023 -10:11

Le nouveau Conseil consultatif fédéral des aînés (CCFA)

Aujourd'hui (9/11) a été présenté le nouveau Conseil consultatif fédéral des aînés (CCFA). La première réunion de démarrage a ensuite été solennellement ouverte par le ministre des Affaires sociales, Frank Vandenbroucke, et la ministre des Pensions, Karine Lalieux.

Le CCFA donne la parole aux seniors au niveau fédéral et joue le rôle de conseiller consultatif indépendant dans des matières telles que les pensions ou l'accessibilité aux soins de santé et, par extension, pour tous les sujets qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral et qui concernent les seniors. De manière proactive ou à la demande du gouvernement, le CCFA donne son avis sur la législation existante ou nouvelle en l'examinant du point de vue des seniors.

Le conseil consultatif indépendant a été réformé pour permettre la représentation d'organisations de la société civile compétentes en matière de politique des seniors afin de représenter structurellement les intérêts des personnes âgées.

La réforme du conseil consultatif et la présence des ministres témoignent de l'engagement du gouvernement en faveur du bien-être des personnes âgées. L'évolution démographique, à l'image des baby-boomers, entraîne un vieillissement de la population. Ainsi, ce groupe de population augmente et il devient donc de plus en plus important d'accorder une attention particulière à leur qualité de vie.

Une société inclusive est une société où chacun peut participer et s'intégrer pleinement. Il est nécessaire d'accorder une attention particulière aux groupes vulnérables. En effet, la vulnérabilité des personnes augmente avec l'âge.

M. Peter Samyn, président du comité de direction du SPF Sécurité sociale, soutient le fonctionnement de ce conseil consultatif indépendant en mettant à sa disposition un secrétariat professionnel, des services de communication, un soutien juridique et des rapports.

Frank Vandenbroucke – Ministre des affaires sociales et de la santé publique : « Avec l'âge, nous réalisons mieux que la santé est ce que nous avons de plus précieux. La santé est donc une question prioritaire pour toutes les personnes âgées. Nous vivons tous plus longtemps et en meilleure santé, ce qui est formidable, mais ce vieillissement croissant crée également des défis pour notre système de santé : par exemple, les citoyens d'aujourd'hui veulent être soignés à domicile le plus longtemps possible. Cela nécessite une approche différente et nouvelle ; il s'agit non seulement de continuer à investir dans notre système de soins de santé, mais aussi de le réformer pour que chacun dans notre pays puisse bénéficier de soins de qualité, abordables et accessibles. La voix des personnes âgées elles-mêmes – des experts par expérience, en quelque sorte – dans ce processus est inestimable ».

Karine Lalieux – Ministre des pensions : « La participation pleine et entière à la société est un droit universel, quel que soit l'âge. Or, vieillir s'accompagne encore souvent de processus d'exclusion sociale pour nos aînés. L'implication et la participation sont pourtant des leviers importants pour le développement de politiques de qualité, ciblées et soutenues par tous. Pour de nombreuses personnes âgées, le Conseil consultatif fédéral des aînés (CCFA) renouvelé est un vecteur essentiel

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
Centre Administratif Botanique - Finance Tower
Boulevard du Jardin botanique 50/100
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Sofia Ati Allah
+32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be